



UN NOËL À LA DEVE PAS DE SAPIN SANS LUTIN

Appel des agents de la DEVE

Nos salaires sont gelés depuis trop longtemps. Les surfaces végétales sont en constante augmentation contrairement aux effectifs. Nos conditions de travail s'en trouvent dépréciées, dégradées, dévalorisées.

La perte d'attractivité de nos métiers est totale.

Les politiques d'austérité des gouvernements successifs impactent les conditions de rémunérations des fonctionnaires : retraite, budget, gel du point d'indice, jour de carence, baisse de la couverture des arrêts maladie...

La Ville de Paris, trop longtemps, s'est soumise silencieusement aux injonctions de l'Etat alors qu'elle aurait déjà pu agir de différentes façons sur les revenus de ses agents.

Aux côtés de agents, la CGT EVSPC soutient les revendications nationales et exige l'**augmentation de l'IFSE de 600 euros mensuelle**. Cette somme permet de compenser l'augmentation du coût de la vie et toutes nos pertes. Nous choisissons de demander une revalorisation de la prime IFSE car celle-ci est du ressort de la Ville et qu'elle est en partie comptabilisée pour la retraite. De plus, en réponse à la dégradation de nos conditions de travail, nous demandons une véritable reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.

Pour porter nos revendications, nous appelons à faire la grève des sapins.

Un préavis posé à partir du 7 Novembre pour tout le mois, il vise en toute conscience la période de Noël.

Sur ce préavis et notamment à compter du 24 novembre, **tous les agents de la DEVE sont appelés à se mettre en grève** pour ne pas participer à l'installation des sapins sur leur secteur et à rejoindre les points de luttes qui leur seront indiqués.



Nous avons ici un levier pour rendre visible nos métiers des espaces verts et ainsi faire entendre nos revendications.

Pour enfoncer le clou, nous invitons tous les agents de la DEVE à venir nous rejoindre au rassemblement le:

**2 décembre, à 10h00
Place de l'Hôtel de Ville**

Par cette action, nous cherchons à interpeler notre employeur, nos élus et le public parisien. Les maires d'arrondissement ont un pouvoir de décision en matière d'espace verts et un impact sur nos postes, sur les avancées sociales, sur la surcharge de travail avec l'ouverture de multiples jardinières sur voiries. A la veille des élections municipales, ce sont les luttes locales qui font l'agenda.

Revendications de la CGT au niveau national :

- Le maintien de la rémunération à 100% lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents.es territoriaux, en portant sa valeur à 6 € ;
- Abrogation de la réforme des retraites ;

Revendication de la CGT EVSPC pour les agents de la DEVE :

- Reconnaissance de la sujétion 3 de la pénibilité pour les Jardiniers et 4 pour les ATEE ;
- Augmentation de l'IFSE de 600€ pour tous les agents de la DEVE.